

Maître d'Apprentissage, Tuteur

Certification officielle du Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion



Durée : 2 jours
A titre indicatif



Pré-requis : Aucun



Public : Toute personne
qui souhaite devenir tuteur en entreprise



Modalité : Dossier de présentation du candidat
Préparation de l'examen oral devant un jury



**À l'issue de la formation, les participants
seront capables de :**

- Transmettre efficacement leurs compétences
- Savoir analyser les besoins du tuteuré
- Évaluer
- Faire progresser



Parcours certifiant RS
Répertoire spécifique

Apports théoriques et méthodologiques

en alternance avec des exercices pratiques et des autodiagnostic

Cette formation permet de :

- + Accompagner le salarié dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet professionnel ;
- + Accueillir, aider, informer, guider l'apprenant ;
- + Organiser avec l'intéressé son activité et veiller à son suivi ;
- + Assurer la liaison avec le centre de formation ;
- + Contribuer à l'acquisition par l'apprenant de compétences et d'aptitudes professionnelles, à travers la confrontation aux situations de travail ;
- + Participer à l'évaluation des compétences acquises dans le cadre du contrat d'apprentissage.

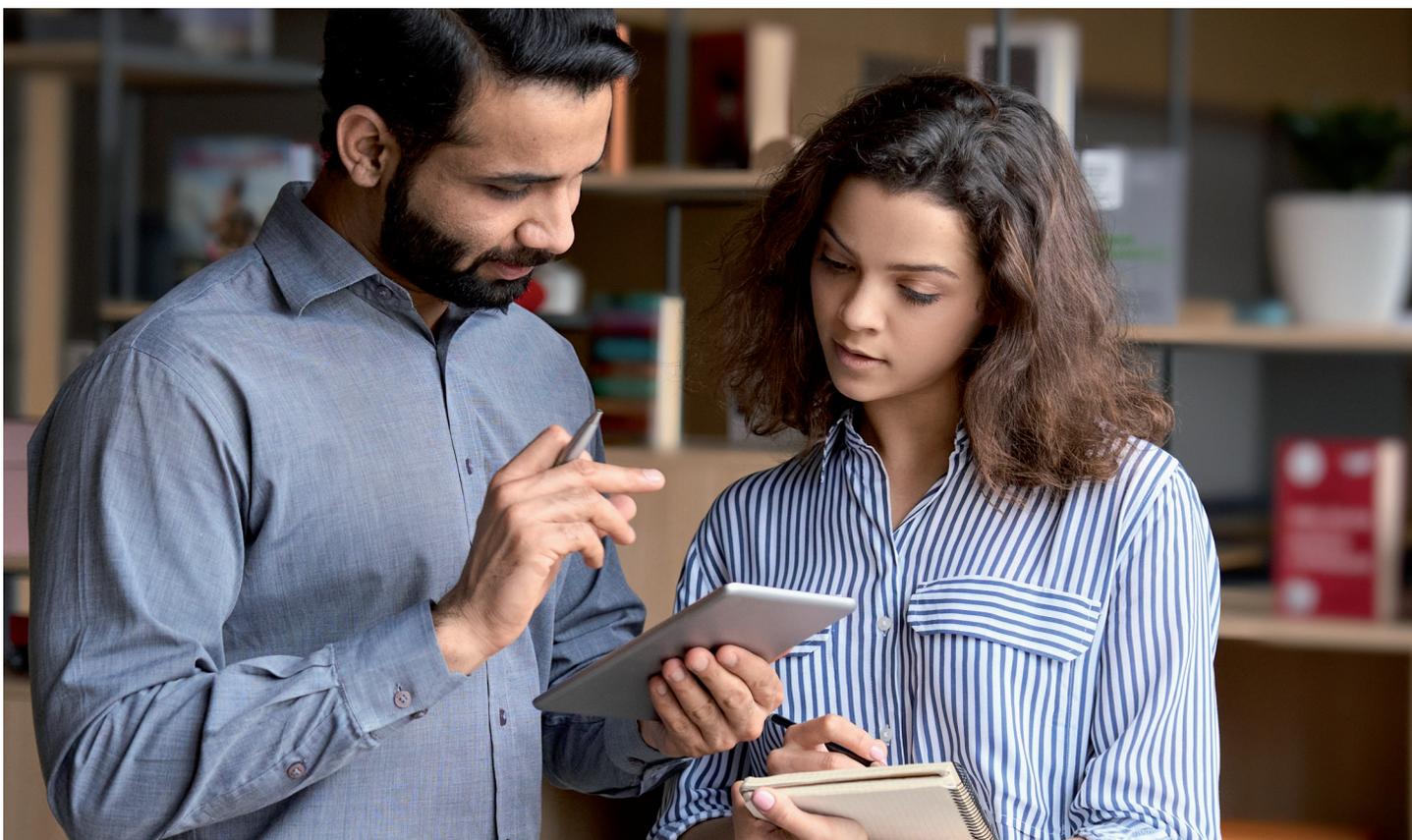
Exercer le rôle de tuteur en entreprise



FRANCE
compétences

CERTIFICATION

enregistrée au Répertoire spécifique



ACCUEILLIR ET FACILITER L'INTÉGRATION DE L'APPRENTI / ALTERNANT

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
- Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES APPRENTISSAGES ET L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

- Suivre le parcours avec le centre de formation.
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

PARTICIPER À LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE ET À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.
- Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.